

Le 2 octobre 2019

Déclaration des opérations d'achats d'actions réalisées dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché

Programme de rachat d'action autorisé par l'AG des actionnaires du 29 janvier 2019 (6^{ème} résolution)

L'autorisation a été conférée aux fins de permettre :

- a) L'achat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AMAFI ;
- b) La couverture des plans d'actionnariat salarié d'actions gratuites.

Conformément à la réglementation applicable, la société MOULINVEST S.A. déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014, le 2 octobre 2019 :

Détail transaction par transaction											
Nom de l'émetteur	Code Identifiant	Nom du PSI	Code Identifiant PSI	jour/heure de la transaction	Code Identifiant de l'instrument financier	Prix unitaire (unité)	Devise	Quantité achetée	Code Identification marché	Numéro de référence de la transaction	Objectif du rachat
MOULINVEST	969500ZZP9B2M1L69I40	GILBERT DUPONT	969500UEQ3U3P21QNJ13	2019-10-02T09:29:30.214435Z	FR0011033083	3,89	EUR	13147	XPAR	jAj6AcZhGa0038h0	Liquidité
Présentation agrégée par jour et par marché											
Nom de l'émetteur	Code Identifiant de l'émetteur	Jour de la transaction	Code Identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en Nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Marché					
MOULINVEST	969500ZZP9B2M1L69I40	10/02/2019	FR0011033083	13147	3,8900	XPAR					